

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoints) - ANGER M.- CREEL G. - GUENNIC MT. –JONET S. – LE BAIL J. - LE GUILLOU G. -LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y.

ABSENTS EXCUSES :

Mme BOULANGE F.

M. JACOB JL.

Mme RINFRAY B. qui donne pouvoir à Mme THOMAS D.

ABSENTS :

Mlle MARTIN E.

M. MORISSEAU M

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil municipal, M. Pierre SALLIOU demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Mme FREMONT, mère de M. Loïc FREMONT, décédée dernièrement. M. Loïc FREMONT remercie l'ensemble des personnes qui se sont associées à sa peine.

M. Pierre SALLIOU évoque également la mémoire de Pabuais décédés : M. Rémy PIEDOCQ, Mme LE FORT, Mme ROUSVOAL, M. LINCOT.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des remarques concernant le PV de la séance du 14 mars 2011. Aucune remarque n'est formulée. Le PV est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

II Comptes de gestion 2010

M. DELVAL, Receveur présente le compte de gestion 2010, qui fait état de l'exécution du budget primitif 2010, à savoir mandats, titres, décisions modificatives émis durant l'année 2010, y compris les opérations relatives à la journée complémentaire.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion pour le budget de la commune.

III Compte administratif 2010

Compte administratif 2010 : Budget Commune

- Section de fonctionnement
Dépenses 1 301 698.04 €
Recettes 1 793 858.20 €

Section d'investissement
Dépenses 1 106 389.51 €
Recettes 637 111.51 €

Le compte administratif étant identique à celui du compte de gestion, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

IV Affectation du résultat

M. Marcel LE FOLL explique que le besoin de financement de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser 2010 s'élève à 486 253.27 €. Cette somme est à affecter en recettes d'investissement au compte 1068. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter cette somme au compte 1068.

V Budget primitif 2011

M. Marcel LE FOLL et M. DELVAL, Receveur présentent le budget primitif.

M. DELVAL présente la section de fonctionnement. Elle s'équilibre à hauteur de 2 055 734 €. Il décrit les dépenses à caractère général, avec une nouvelle taxe transport (mise en place d'AXEO Bus), versement de 12 000 € au CCAS...

M. Marcel LE FOLL présente la section investissement. Elle s'équilibre à hauteur de 2 454 099 €. Parmi les principales dépenses :

- 44 000 € (achat tracteur et camion pour les services techniques)
- 21 130 € (petits matériels pour les services techniques)
- 4 330 € (vidéoprojecteurs)
- 8 000 € (Matériel informatique pour la mairie et les écoles)
- 90 000 € pour travaux de voirie
- 511 200.00 € (Rénovation extension de l'école du Croissant)
- 580 000 € (Chantier la Poterie)
- 210 000 € (Remboursement capital des emprunts)...

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget primitif.

M. Pierre SALLIOU ajoute que c'est un budget volontariste tourné vers l'avenir

M. Jean-Yves DEREAT précise que les engagements pris lors des élections se réalisent.

VI Vote des taux des 3 taxes

M. Marcel LE FOLL explique que la commission des finances a décidé de maintenir les taux de 2010. M. DELVAL précise que les bases à PABU sont élevées.

Aussi, le conseil municipal, à l'unanimité décide-t-il de les maintenir à savoir :

- Taxe d'habitation 16.30%
- Foncier bâti 20.02 %

- Foncier non bâti 57.12 %

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces taux.

VII Questions diverses

Travaux démolition –désamiantage Ecole du Croissant

M. Marcel LE FOLL explique que 4 entreprises ont été consultées dans le cadre du désamiantage de l'école du Croissant. C'est l'entreprise SA CARDINAL de Ploumagoar qui a été retenue pour un montant de 10 000 €HT.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer le marché de travaux avec cette entreprise.

Modification du tableau des effectifs

M. Bernard HENRY explique que dans le cadre de la promotion interne la titulaire du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe a obtenu un avis favorable pour le grade de rédacteur. Ainsi, l'intéressée serait détachée de son poste pour une durée de 6 mois pendant la durée du stage réglementaire.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer le poste de rédacteur à compte du 01 juin 2011 et de modifier le tableau des effectifs comme suit :

EFFECTIF	GRADE	DATE D'EFFET
1	Attaché TC	01.08.2007
1	Rédacteur chef TC	01.01.1999
1	Rédacteur TC	01.06.2011
1	Adjoint technique 2 ^o classe TC	01.03.2008
1	Adjoint Administratif PI 1 ^{ère} Classe TC	01.01.2007
1	Adjoint administratif 1 ^o classe TC	01.01.2007
1	ATSEM 1 ^o classe 33h56'	01.01.2007
1	Adjoint technique PI 1 ^o classe 27h30'	01.01.2007
1	Adjoint technique PI 1 ^o classe TC	01.01.2008
1	Adjoint technique 2 ^o classe 28h46'	01.01.2008
1	ATSEM 1 ^o classe 24h20'	01.01.2007
1	Adjoint technique 2 ^o classe 30h27'	01.09.2008
1	Adjoint administratif PI 2 ^o classe TC	01.01.2007

1	Agent de maîtrise principal	TC	01.01.2007
1	Adjoint technique 2° classe	29h08'	01.07.2007
1	ATSEM 1° classe	28h28'	01.01.2011
1	Adjoint technique principal 2° classe	TC	01.01.2009
1	Adjoint technique 2° classe	14h29'	01.01.2011
1	Adjoint technique PI 1° classe	TC	01.01.2008
1	Adjoint technique 2° classe	20h09'	01.07.2007
1	Adjoint du patrimoine 1° classe	TC	01.01.2009
1	Adjoint technique PI 1° classe	TC	01.01.2007
1	Adjoint technique 2° classe	TC	01.01.2007
1	ATSEM 1° classe	TC	01.01.2008
1	Adjoint technique 2° classe	5h56'	01.01.2007

VIII Informations diverses

M. Pierre SALLIOU informe que la mairie a reçu une demande de motion en faveur du maintien des postes d'Auxiliaire de Vie Scolaire et d'Emploi de Vie Scolaire dans les écoles. Considérant que ces postes constituent un besoin pour les enfants handicapés, un soutien indispensable pour les enseignants, le conseil vote à l'unanimité une motion en faveur du maintien de ces emplois dans les écoles.

M. Pierre SALLIOU demande de voter également une motion de soutien en faveur du maintien de la classe de 4è au lycée agricole de Kernilien à Plouisy. A l'unanimité, le conseil municipal vote une motion de soutien en faveur du maintien de cette classe.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET demande l'intervention des services de la mairie pour solliciter l'élagage des haies avenue Pierre Loti. En effet, de nombreuses haies empiètent sur le trottoir.

M. Pierre SALLIOU évoque le problème de la sécurité au carrefour de l'avenue Pierre Loti et de la rue de l'Armor. M. Gabriel LE GUILLOU informe également du danger du carrefour de l'avenue Pierre Loti et de la rocade. M. Pierre SALLIOU répond qu'un courrier vient d'être adressé au conseil général pour évoquer ce problème.

M. Jean-Yves DEREAT informe de l'avancement du chantier de l'école du Croissant. La phase d'appel d'offres ne va pas tarder à être lancée.

M. Marcel LE FOLL indique que le nouveau tracteur devrait être livré au service technique au mois de juin.

Mme Annick DURAND informe que le quartier de la rue de Goas Ar Vran est envahi par des rats. Guingamp Communauté va être contactée.

Mme Sylvie JONET indique qu'un spectacle « Itinéraires Bis » aura lieu à la salle des fêtes samedi 16 avril.

M. Pierre SALLIOU informe du prochain départ de Marina MAHE, à la bibliothèque pour la commune d'Hillion.